

appel à
candidatures



Prix Résidence jeune
création céramique
en Fédération
Wallonie-Bruxelles 2026

50 jours dans l'Atelier de Keramis



OOO
KERAMIS
CENTRE DE LA CÉRAMIQUE

**appel à
candidatures**



**Prix Résidence jeune
création céramique
en Fédération
Wallonie-Bruxelles 2026**

50 jours dans l'Atelier de Keramis

6^e édition

Inscription pour le 15 février 2026

Keramis, Centre de la Céramique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, La Louvière, Belgique

Keramis lance un appel à candidatures pour le Prix Résidence jeune création céramique en Fédération Wallonie-Bruxelles 2026.

Ce prix a pour vocation de soutenir un·e artiste en lui offrant la possibilité de travailler en résidence à Keramis pour y réaliser une œuvre originale principalement en céramique. La résidence de 50 jours se déroulera entre septembre 2026 et mars 2027.

Contexte de la Résidence

Le but premier de la Résidence est de permettre à l'artiste d'exercer son activité de création céramique, de recherche ou d'expérimentation hors de son lieu habituel de création. Le présent Prix Résidence contribue dès lors à lui donner les conditions humaines, techniques, logistiques et financières pour concevoir, achever, produire une/des œuvre(s) en céramique ou pour préparer et conduire un travail original en céramique.

En amont de la Résidence dans l'Atelier, le Prix comprend une exposition collective des artistes préselectionné-es par Keramis. Un jury remet le Prix résidence lors du vernissage de cette exposition.

Après 50 jours de création dans l'Atelier, une restitution est organisée dans le musée. Celle-ci peut prendre, par exemple, la forme d'une exposition.

Accompagnement dans l'Atelier

Ludovic Recchia

Directeur-conservateur de Keramis



Gaëlle Caplet

Céramiste technicienne



Équipement de l'Atelier



Façonnage

- matériel d'émaillage et de modelage
- croûteuse, boudineuse, extrudeuse
- possibilité de travailler le plâtre de moulage
- matériel de tournage (tours shimpo RK 3D)

Cuisson

grand four électrique H&C

330 litres
70 x 50 x 90 cm
valeur : 55€/biscuit
80€/haute t°

petit four électrique H&C

65 litres
40 x 40 x 40 cm
valeur : 30€/biscuit
40€/haute t°

four au bois écologique GIREL 3E

650 litres
100 X 50 X 130 cm
valeur : 250€/cuisson

L'artiste doit avoir les connaissances pratiques suffisantes pour utiliser l'équipement nécessaire à son projet. Une aide technique est toujours disponible, mais une pratique de la céramique au préalable est requise.

Hébergement, **musée** et Centre de documentation

Keramis met gratuitement à disposition de l'artiste un studio comprenant une cuisine équipée et une salle de douche au sein du musée.

Durant les heures d'ouverture du musée, l'artiste a accès aux collections, aux expositions et au Centre de documentation.



Bilan et **restitution**

Encadré par Keramis, le bilan de la Résidence donne lieu à une restitution adaptée au projet afin de rendre compte du travail de recherche et du chemin artistique effectué. Cette restitution peut prendre la forme d'une exposition, performance, présentation...



Elisabeth Lincot (Lauréate 2023), *Pajareando*, 2023-2024.
Collection de l'artiste, réalisé dans l'Atelier de Keramis.

Conditions générales

Pré-sélection

L'équipe de Keramis opère une pré-sélection des dossiers. Les candidat·es pré-sélectionné·es exposeront une œuvre issue de leur production entre le 18 avril et le 31 mai 2026 sous le commissariat de Keramis.

Chaque candidat·e présélectionné·e perçoit un montant de 700 € comprenant les droits de monstration, sa venue au vernissage, le transport de l'œuvre et une rédaction de texte. L'artiste est tenu·e de déposer l'œuvre choisie en amont de l'exposition **entre le 30 et le 31 mars 2026**.

Jury et critères de sélection

La lauréate ou le lauréat du *Prix Résidence jeune création céramique en Fédération Wallonie-Bruxelles 2026* sera sélectionné·e par un jury composé d'expert·es invité·es spécialisé·es en art contemporain et de représentant·es de Keramis. Ce jury fera un choix parmi les artistes présélectionné·es, sur base de leur dossier, de l'œuvre exposée et d'un entretien selon les critères suivants :

- l'originalité et la qualité artistique du projet de résidence
- la pertinence du projet de résidence dans le lieu
- l'esprit d'ouverture et l'inventivité dans l'usage du médium céramique

Modalités de la Résidence

- **Durée** : 50 jours
- **Période** : la résidence doit être effectuée entre septembre 2026 et mars 2027. Cette période de 50 jours peut être continue ou fractionnée ; ces temps de travail sont à déterminer avec le personnel de Keramis.
- La résidence s'accompagne d'un prix de **3 000 €** remis à l'artiste.
- **Frais de production** :
 - o **1 000 € TTC** pour l'acquisition de matériel et de matières premières nécessaires à la réalisation des œuvres
 - o Mise à disposition de matières premières de base (terre et émail disponibles dans les Ateliers) : valorisation estimée à **200 €**.
 - o Mise à disposition de fours pour cuisson : valorisation estimée à **500 €**
- **Frais de restauration** : L'artiste reçoit un *per diem* de 20 €/jour pour un maximum de 50 jours (soit **1 000 €** au total). L'artiste bénéficie d'une réduction de 50 % à la cafétéria du musée.
- **Frais de transports/déplacements** : Les frais de déplacements de l'artiste et des œuvres sont à charge de l'artiste.
- En cours de résidence, l'artiste s'engage à **rencontrer les Ami·es de Keramis** pour leur présenter son travail en cours (environ 1h30), à une date à déterminer avec le personnel de Keramis.
- L'artiste s'engage à compléter un rapport illustré et documenté en fin de résidence.

Calendrier

- **15 février 2026 à minuit** : clôture de la remise des candidatures
- **15 mars 2026** : annonce des pré-sélections aux candidat·es
- **entre le 30 et le 31 mars 2026** : dépôt de l'œuvre exposée
<https://forms.gle/yL3A96z5a5XH3s2LA>
- **17 avril 2026** : rencontre avec le jury (en journée), vernissage (19h) et remise du Prix
- **du 18 avril au 31 mai 2026** : exposition des candidat·es pré-sélectionné·es
- **entre septembre 2026 et mars 2027** : Résidence dans l'Atelier de Keramis

Conditions d'admission

- Attester **obligatoirement** d'une expérience de base en céramique ;
- Remplir **au moins une** des conditions suivantes :
 - o être né·e en Fédération Wallonie-Bruxelles
 - o être domicilié·e en Fédération Wallonie-Bruxelles
 - o être étudiant·e d'une école supérieure des arts de la Fédération Wallonie-Bruxelles
 - o être diplômé·e d'une école supérieure des arts de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Dossier de candidature à fournir

L'inscription au *Prix Résidence jeune création céramique en Fédération Wallonie-Bruxelles 2026* se fait via le formulaire accessible à l'adresse <https://forms.gle/yL3A96z5a5XH3s2LA> jusqu'au **15 février 2026 à minuit**.

Une seule inscription par candidat·e est autorisée. La participation au concours est gratuite. Seules les inscriptions en ligne seront prises en compte. Aucun thème n'est imposé. Tous les moyens d'expression plastique sont admis, mais le projet visé doit principalement utiliser le médium céramique.

Tout dossier devra comporter :

- un curriculum vitae où figurent coordonnées et liens vers les réseaux numériques (si existants) de l'artiste
- une présentation de maximum 2 000 signes de la démarche artistique globale
- une note d'intention de maximum 3 000 signes décrivant le projet à réaliser et sa pertinence dans le lieu. Merci d'y préciser les conditions de réalisation technique et logistique du projet et les aides techniques attendues.
- des visuels de 5 œuvres illustrant la démarche globale
- des visuels de 2 œuvres pouvant être exposées durant toute la période susmentionnée

Les dossiers incomplets ou rendus hors délai ne seront pas recevables. Les envois complémentaires ne seront pas consultés.

Keramis, Centre de la Céramique de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Keramis est un musée et un espace de création contemporaine situé à La Louvière. L'institution est attentive au développement et au soutien de la création contemporaine dans le domaine de la céramique. Keramis dispose d'espaces d'expositions, d'ateliers de céramique et d'une résidence d'artistes. La nécessité de poursuivre la création sur le site de l'ancienne faïencerie Boch où Keramis est érigé est au cœur de son projet culturel.



Contact

Gaëlle Caplet, céramiste technicienne
atelier@keramis.be • +32 64 23 60 76
présente les lundis, jeudis et vendredis

Keramis, Centre de la céramique de la FWB
Place des Fours-Bouteilles 1
7100 La Louvière, Belgique

+ 32 64 23 60 70

www.keramis.be



Keramis



@keramis

@keramisatelier

soumettre une candidature



